

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IL EST TEMPS QUE LE GOUVERNEMENT ENTENDE !

Les mots de la première Ministre Elisabeth Borne le 5 avril n'ont fait que renforcer la détermination des salariés, jeunes, privés d'emploi et retraités qui sont mobilisés depuis plus de 3 mois.

Ce sont près de 2 millions de personnes, soutenues par une large majorité de la population, 93%, qui se sont de nouveau exprimées le 6 avril en grève et dans la rue, pour dire non à la retraite à 64 ans.

400 000 manifestants à Paris, 170 000 à Marseille, 23 000 à Caen, 20 000 à Montpellier qui ont animé des cortèges dynamiques. Mais aussi, des manifestations spontanées dans de plus petites villes comme à Rombas, ou à Pénestin. Il est temps que le gouvernement les entende.

Rester sourd, rend ce gouvernement irresponsable, qui plus est quand dans l'unité, les organisations syndicales, ensemble, réaffirment leur exigence de retrait de cette réforme. Exigence qui s'appuie sur une mobilisation toujours massive du monde du travail.

Des taux de grèves encore importants dans de nombreux secteurs, notamment chez EDF avec 30 % de grévistes. A ce titre, la CGT salue la décision du tribunal administratif de Rouen estimant que l'arrêté de réquisition à l'encontre des grévistes de la raffinerie Total Energies de Gonfreville-L'Orcher, en Seine-Maritime a porté une atteinte grave et manifestement illégale au droit de grève, et ordonné en référé la suspension des réquisitions. La CGT continuera de tout mettre en œuvre pour faire cesser la répression syndicale.

La CGT l'a réaffirmé lors de la rencontre avec la Première Ministre, « La situation est grave... » et « La question centrale des salaires pas traitée, ... une réforme qui n'a aucune justification économique ».

La CGT de porter une demande, à l'image du monde du travail qui se dresse largement contre cette réforme : **le retrait pur et simple.**

La CGT continuera dans les semaines à venir, à l'exiger pour les milliers de salariés, jeunes, privés d'emploi qui croient à la victoire !

La CGT qui en appelle, aussi, à la responsabilité du Conseil Constitutionnel, qui doit être attentif à la juste colère des travailleurs et travailleuses.

La CGT appelle le monde du travail à se mobiliser, partout dans les services et les entreprises, par des appels à la grève décidés en AG.

La CGT appelle également l'ensemble des travailleurs et travailleuses à être en grève et en manifestation le jeudi 13 avril 2023 à l'appel de l'intersyndicale et de poursuivre par des initiatives le 14 avril, jour du conseil constitutionnel, et ce jusqu'au retrait.